



92 Montée de la Mairie- 73460 TOURNON  
04 79 38 51 90 - [mairie@tournon-savoie.com](mailto:mairie@tournon-savoie.com)  
<http://www.tournon-savoie.com>

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 JUIN 2026  
L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX  
LE CINQ JUIN A 19H00

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	14	14

Date convocation	Date affichage	N° délibération
03/06/2026	03/06/2026	2026/38

Présents : BERTHET Sandrine, CARMONA David, CHARDONNET Emilie, CHATELAIN Éric, CHEVRIER-GROS Anne-Lise, COMBAZ BEN ARIBA Shaina, DELATTRE Carole, FLORES Patrice, LASSIAZ Fabienne, MARCHI Arnaud, MURAZ-DULAURIER Gilles, OMELTCHENKO Luc, RIMBOUD Christelle, TRABICHERT Jerry

Absents : LASSIAZ Zakari

Secrétaire : MARCHI Arnaud

A 19h15, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

### DELIBERATION N°2026/38

#### **VALIDATION DES CHEQUES ASSOCIATION - ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026 – 2ème VERSEMENT**

Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération en date du 12 décembre 2003 concernant la modification du règlement des "chèques Associations".

Pour l'année scolaire 2025/2026, 70 enfants sont éligibles au dispositif des chèques association. La distribution a concerné 44 enfants, soit 88 chèques association à ce jour.

3 chèques associations ont été retournés en mairie pour remboursement, pour un montant total de **150 €**. Cette somme est destinée à aider les associations qui accueillent les enfants de Tournon. Le détail de la répartition de ces subventions est fourni en annexe de cette délibération.

### DÉCISION

**Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

- ✓ **DÉCIDE** d'attribuer, aux associations ayant retourné les chèques associations en mairie, des subventions pour un montant total de **150 €** selon la répartition jointe à cette délibération
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires correspondants seront prévus au budget

Le Maire  
**Sandrine BERTHET**

Le secrétaire de séance  
**Arnaud MARCHI**

Transmis au contrôle de légalité  
Le 06 JUIN 2026

Publié le 06 JUIN 2026

**CHEQUES ASSOCIATIONS**  
**DÉLIBÉRATION DU 5 JUIN 2026**  
*(année scolaire 2025-2026 - 2ème versement)*

ASSOCIATIONS	CHEQUES ASSOCIATIONS UTILISÉS PAR LES FAMILLES <i>et retournés en mairie par les associations</i>		REPARTITION FAMILLE/ASSOCIATION		TOTAL
	Nbre de chèques	Nbre d'enfants <i>Valeur : 50€ /chèque (2 chèques/enfant)</i>	Participation frais d'inscription 35 € par chèque	Subvention association 15 € par chèque	
AVANT GARDE ALBERTVILLE	2	1	70.00 €	30.00 €	100.00 €
CYCLO VTT GILLERAIN	1	1	35.00 €	15.00 €	50.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>105.00 €</b>	<b>45.00 €</b>	<b>150.00 €</b>